

# MELUN **PLACE AUX VELOS**

NEWSLETTER Les vélos d'à coté

#1

# La naissance d'un collectif pour les mobilités actives à Melun depuis ianvier 2017

Vous recevez cette lettre parce que d'une façon ou d'une autre (à la manifestation « Printemps sur Seine » par exemple) vous avez été mis en contact avec une personne du Collectif pour les mobilités actives (rebaptisé « les vélos d'à coté ») et vous nous avez laissé votre adresse mail. Chaque mois nous vous proposons de vous informer sur ce qui évolue, sur ce qui met du temps à changer ou sur ce qui n'avance pas du tout en matière de circulations douces et de mobilités actives à Melun.



f : melun vélo

Vous avez constaté comme nous l'insuffisance (voire l'inexistence) des aménagements cyclables dans l'agglomération Melun Val de Seine. Même si vous êtes automobiliste, vous regrettez l'omniprésence de la voiture qui nuit à la qualité de vie car elle génère nuisances sonores et pollution. Vous aimez le vélo, vous avez envie de vous y mettre car c'est un moyen de transport gratuit, bon pour la santé et finalement assez rapide. Vous voulez faire du vélo tous les jours pour aller travailler, vous voudriez envoyer vos enfants au collège ou au lycée en vélo sans craindre pour leur sécurité. Alors aidez-nous et mobilisez-vous pour que cette agglomération avance à bicyclette, en fauteuil roulant, en skate, en rollers, à pied, en poussette etc. Première action possible : transférer cette newsletter à vos contacts qui pourraient-être intéressés.



## NOTRE ACTION DANS L'AGGLOMERATION



Le collectif entend agir pour se faire entendre auprès des citoyens, des élus et des commerçants de l'agglomération pour promouvoir la culture du vélo, la pratique du vélo et surtout obtenir de vrais aménagements en faveur des circulations douces. L'agglomération de Melun a trop longtemps été un territoire sacrifié, avec des axes qui sont de véritables aspirateurs à voitures.

Conscients des contraintes financières de la ville de Melun et de l'agglomération nous rappelons que les aménagements cyclables de base sont peu couteux. Mais certains relèvent aussi de choix politiques et budgétaires que nous voulons inciter nos élus à opérer.

### L'AMENAGEMENT DU MOIS : LE DOUBLE SENS CYCLABLE

Le droit de rouler dans les deux sens, même dans les rues à sens unique pour les autos, a connu une avancée importante avec le décret du 30 juillet 2008 qui impose la mise en double sens pour les cyclistes des rues situées en zone 30, y compris pour les zones 30 de création ancienne qui devaient être mises en conformité au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2010.



Quelle que soit la largeur de la rue le croisement d'une auto et d'un vélo ne pose pas de vrai problème : quand on se rencontre, on se voit et chacun se pousse (comme le font un piéton qui croise une poussette sur un trottoir étroit ou deux voitures sur une route de montagne). Le double sens cyclable renforce ainsi la tranquillité et l'urbanité des rues et l'expérience acquise démontre qu'il contribue à améliorer la sécurité pour tous. Pour les collectivités, sa mise en place est facile et rapide, sans travaux lourds de voirie.

Le jeu du cycliste à Melun : recenser les doubles-sens cyclable et compter les années de retard de la ville en matière de mise en conformité. Peu de voies à double sens cyclables existent : celle de la Rue Saint Barthélémy a suscité pas mal de débats. Les services de la mairie affirment que quelques-unes devraient apparaître dans le quartier de Melun Sud-Est, entre la gare et la piscine et dans le centre-ville historique d'ici la fin de l'année 2017ou 2018... Des militants de notre collectif participent à des balades techniques avec des techniciens de la mairie et des élus pour recenser dans les quartiers les différentes possibilités d'aménagements de ces doubles sens.

Pour en savoir plus : : <a href="https://mdb-idf.org/le-point-sur-le-double-sens-cyclable/">https://mdb-idf.org/le-point-sur-le-double-sens-cyclable/</a>

Le mois prochain : le panneau « cycliste tourne à gauche/à droite »)

### RENCONTRES / EVENEMENTS / BALADES

En partenariat avec « les Copains du Coin » nous organisons régulièrement des balades familiales et conviviales dans l'agglomération et ses alentours . Le 6 mai, nous avons longé les bords de Seine vers Chartrettes / Bois le roi . Le 3 juin nous avons, exploré le bois de Bréviande, pris la direction de Boissettes et sommes rentrés à Melun en longeant la Seine sur sa rive droite. Ces balades durent 2 heures et font environ 15 km.

Le samedi 24 juin 2017 à partir de 10h nous nous retrouverons sur la place Saint Jean qui, désormais, est réservée aux mobilités actives : venez nous rencontrer en vélo, à pieds, en rollers, en overboard, en fauteuil, en poussette ou en triporteur, on vous attend pour échanger sur la place des circulations douces dans la ville.

